

# INFOS TROGLOS

Villaines-Les-Rochers

Numéro spécial

## Le quatrième Téléthon de Willy.

- Le Samedi 03 Décembre, Willy BESARD sera présent à Villaines dans le cadre du Téléthon. Willy est un jeune d'Azay-le-Rideau, le fils du cordonnier, que nous apprécions tous pour sa gentillesse. Il est atteint de myopathie (voir page 2 pour plus d'explications).
  - Pour la quatrième année, il effectue un parcours de plusieurs centaines de kilomètres dans son fauteuil roulant afin d'apporter sa contribution au Téléthon.
  - Cette année, il ralliera Saint-Jean-de-Monts à Azay-le-Rideau, les 02 Décembre et 03 Décembre. Il parcourra ainsi 242 kilomètres en fauteuil roulant. Un véritable exploit qu'il faut encourager.
  - En particulier, il s'arrêtera à Villaines, le 03 décembre, vers 14 heures 30.
  - Il a demandé à la Municipalité, comme à toutes celles qu'il a choisi comme étape sur son parcours, de transmettre l'information afin de stimuler des actions en faveur du Téléthon. Sur proposition de la Municipalité, les Associations ont répondu "présentes".
  - Un certain nombre d'actions vont donc être effectuées dans le cadre du Téléthon :
  - une journée de la Pétanque est organisée par l'A.S.V Pétanque, le Dimanche 27 Novembre, de 14 heures à 17 heures 30, au Terrain du Chillou. La recette (inscriptions et buvette) sera remise à Willy lors de son passage à Villaines. Il s'agit d'un concours, sans licence, ouvert à tous Villainois. Des boules peuvent être fournies par l'A.S.V Pétanque. Contact : Mr LEGATT
  - les adeptes du V.T.T du Club des Jeunes rejoindront Willy et l'équipe qui le suit, à Avon-Les-Roches, vers 13 heures 30, pour l'accompagner jusqu'à Villaines. Tous les cyclistes qui souhaitent se joindre à eux sont les bienvenus. Contact : C. CHARTIN.
  - les coureurs à pied sont aussi présents. Ceux qui en ont envie peuvent accompagner Willy d'Avon à Villaines ou sur des parties du trajet. Contact : Mr GUILLAUME.
  - les Compagnons du Terror! ouvriront le musée, le 03 Décembre, et reverseront la recette des entrées de ce jour à Willy.
  - la Movalbournie vendra des billets, au prix de 10 francs, permettant de participer à un tirage au sort afin de gagner une chaîne Hi-Fi. Ce lot est offert par les membres de l'Association. Le tirage sera effectué le jour de la représentation, le 05 mars 1995.
  - le Temps de Vivre remettra un don, offert par les membres de l'association, à Willy.
  - le Comité des Fêtes tiendra une buvette sur la place de Villaines, le 03 Décembre. La recette sera reversée à Willy.
  - la Municipalité offrira des boissons froides et chaudes ainsi que des gâteaux à tous ceux qui accompagneront Willy sur son trajet, à la salle Polyvalente.
- Nous vous attendons donc tous pour soutenir Willy dans son défi et pour apporter votre aide à la lutte scientifique que mènent médecins et chercheurs contre la myopathie.
- Vous trouverez, à la salle Polyvalente, une promesse de don que vous pourrez déposer dans une urne.
- Nous avons l'occasion, avec le passage de Willy à Villaines, de ne pas nous limiter à une participation financière impersonnelle et de montrer, de façon chaleureuse et directe, notre prise de conscience de l'intérêt de cette lutte. Venez nombreux.

Marie-Annette BERGEOT

## Qu'est-ce que la myopathie ?

La myopathie de Duchenne est la plus fréquente et la plus connue des maladies dégénératives du muscle. Elle affecte un garçon sur 3500 en France. Elle se caractérise par une perte progressive de la force musculaire, perceptible dès l'âge de 4 à 5 ans. L'enfant a alors du mal à se relever et à marcher aussi vite que les autres. Après 6 ans, la plupart des muscles se détériorent inéluctablement. L'enfant myopathe est alors condamné à la chaise roulante vers 11 ans. La mort survient généralement par insuffisance respiratoire ou cardiaque, à moins que le malade ne reçoive une assistance respiratoire.

Une prise en charge précoce et permanente ainsi qu'un soutien technique sont nécessaires pour aider les enfants atteints de la maladie et leur permettre d'avoir une vie agréable.

La myopathie est due à l'absence d'une protéine, la "dystrophine", indispensable à la constitution des muscles, dont la fabrication dépend d'un gène (un gène contient une série d'éléments permettant la fabrication d'une protéine).

La maladie affecte les garçons et est transmise par les mères, non atteintes mais "conductrices". Les femmes possèdent deux chromosomes X. Chez les mères "conductrices", l'un des chromosomes X contient le gène normal, qui détermine la production de la dystrophine, tandis que l'autre chromosome X contient le gène défectueux et inactif. En revanche, les garçons ne possèdent qu'un chromosome X. Chez les garçons atteints, c'est-à-dire ceux ayant reçus de leur mère le gène anormal, la dystrophine ne peut donc être synthétisée.

Actuellement, il n'existe aucun traitement capable de ralentir la progression de la myopathie de Duchenne. Des méthodes sont en cours d'expérimentation (en particulier, grâce au Téléthon) : introduire le gène de la dystrophine normal dans le muscle malade ou apporter la protéine elle-même.

Pour les femmes qui ont dans leur famille un enfant atteint, il est possible de déterminer si elle possède le gène malade.

Nadine MARMIN

Bien que ce numéro soit un spécial "Téléthon", n'oublions pas que le 01er Décembre est la Journée mondiale contre le SIDA. La lutte contre cette maladie n'est pas médiatisée comme celle contre la myopathie mais les effets de la maladie sont tout aussi inacceptables.

Un certain nombre d'actions seront organisées, principalement à Tours, tout au long de la semaine prochaine autour du SIDA.

La recherche sur cette maladie a besoin d'aide. Ce peut être l'occasion de faire également un don pour propulser les recherches dans son domaine, comme c'est le cas pour la myopathie. C'est surtout l'occasion de réfléchir à l'aide que l'on peut apporter directement aux malades pour les soulager des souffrances corporelles et psychologiques qu'ils endurent. Un geste tout simple, une petite phrase sympa à la place d'un regard suspicieux ou simplement curieux peuvent déjà tant apporter.

Marie-Annette BERGEOT

*Nous remercions la POSTE pour la diffusion gratuite de ce numéro.*

Date de parution du numéro spécial "Téléthon": Novembre 1994.  
Diffusion par l'association régie par la loi du 1er Juillet 1901: "INFOS TROGLOS".  
Siège social : La Peyrière 37190 Villaines-Les-Rochers.  
Contacts : Comité de rédaction de la lettre "INFOS TROGLOS"  
Corinne CHAUBEY - Pascal GUIBERT - Nathalie GORICHON  
Marie-Noëlle RECOLLON - Pierre BOUILLANT - Marie-Annette BERGEOT.